



Vol à l'étalage d'un mineur étranger étudiant

Par **yassham**, le **22/11/2013** à **23:48**

Bonjour,

J'ai été arrêté par les vigiles y'a 3 jours au Casino supermarché pour avoir volé 3 articles d'un montant de 19,8€, ils ont appelé la police mais ces derniers ont toujours tardé et ils devaient fermer le magasin, alors une des responsables avait pris mon téléphone que j'avais toutes mes infos sur et un cahier qui était dans le sac dont figure mon nom et l'université, elle m'avait dit de revenir demain matin pour les récupérer ainsi de payer les articles. Arrivé demain matin, elle me fait signer un papier "Dépôt de plainte" reconnaissant les faits (date, montant, numéro de passeport ...) et elle m'avait dit que je passerai devant le tribunal d'instance.

Quelles sont les peines encourues ? Est-ce que mon visa sera annulé ?

S'il vous plaît quelqu'un me réponde, j'ai tellement peur et honte de moi puisque j'avais les moyens de les payer, j'arrive plus à manger, je veux surtout pas gâcher mes études puisque c'est mon but prioritaire. Merci